



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA CULTURE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Le Directeur général

Affaire suivie par :
Gestion collective - BRH2

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 09037 /MEE/DGEE/SG/DRHE/BRH2

PIRAE, le 27 FEV. 2026

APPEL A CANDIDATURE POUR UN POSTE DE PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL BOULANGERIE-PATISSERIE

Objet : Mouvement 2026 – Poste de professeur de lycée professionnel – Boulangerie-Pâtisserie

P. J. : Fiche de poste
Dossier de candidature

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance de l'ouverture d'un poste de professeur de lycée professionnel – Boulangerie-Pâtisserie pour la rentrée scolaire 2026.

Ce poste est affecté à l'École hôtelière de Tahiti - Te Pare Pare, dans le cadre d'une mise à disposition de la Polynésie française pour une durée de deux ans renouvelables une fois.

Les modalités de dépôt des candidatures sont détaillées ci-après.

1. Personnels concernés

Peuvent faire acte de candidature :

- Les personnels enseignants titulaires du 2nd degré public.

2. Modalités de dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être formulées exclusivement au moyen de l'imprimé papier ci-annexé. Les candidats devront fournir un dossier comportant toutes indications et informations utiles relatives à leurs compétences professionnelles.

Les dossiers de candidature, dûment complétés et revêtus de l'avis du supérieur hiérarchique, doivent être transmis **au plus tard le vendredi 13 mars 2026, 12h00**, exclusivement par courrier électronique unique, au bureau des ressources humaines du 2nd degré de la DGEE à l'adresse suivante : mvt.brh2@education.pf.

L'objet du message devra impérativement être formulé ainsi :

« **Mouvement_2026_POSTE_BOULANGERIE-PATISSERIE_NOM_PRÉNOM** ».

3. Calendrier et modalités des entretiens

Des entretiens sont prévus pour les candidats présélectionnés par le corps d'inspection.

Le candidat retenu fera l'objet d'une notification écrite officielle de son affectation en qualité de professeur de lycée professionnel – Boulangerie-Pâtisserie à l'École hôtelière de Tahiti - Te Pare Pare.

Les candidats non retenus seront informés individuellement par courrier électronique, dans un délai raisonnable après la décision ministérielle.

Copies :

MEE 1
BRH2 1

Pour la Ministre et par délégation

Pour la Ministre et par délégation



Rainui HUGON

Mélina TEHAAMOANA

